Zoom
sur

Pierre Chaffard-Luçon, un juriste à la tête de l’ICP campus de Reims

L’ICP est heureux d’annoncer la nomination de Pierre Chaffard-Luçon à la tête de son campus rémois. Il prend ses fonctions au 1er septembre 2024. Il succède ainsi à Olivier Cuissard, qui a accompagné jusqu’à son terme la première promotion des licences de l’ICP campus de Reims.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Découvrir l'ICP campus de Reims



Un campus au coeur de Reims

D.R.



REIMS VIE DES CAMPUS COMMUNIQUÉ

Docteur en droit de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et en droit canonique de l'ICP, Pierre Chaffard-Luçon est actuellement délégué scientifique auprès du Vice-Recteur à la Recherche de l'Institut Catholique de Paris. **Il enseigne à l'ICP ainsi qu'à l'Université de Rouen Normandie**. Pierre Chaffard-Luçon succède à Olivier Cuissard, qui s'est fortement impliqué dans le développement du premier campus en région de l'ICP.

> *« Je suis très heureux de poursuivre l'essor du campus de Reims. Notre ambition est d'accueillir 1 000 étudiants d'ici 2026 et de proposer une offre de formation en adéquation avec les besoins des familles et du territoire. Pour cela, je souhaite m'appuyer sur la tradition de l'ICP qui depuis presque 150 ans accompagne chacun dans son développement intellectuel et personnel au service du Bien commun »* Pierre Chaffard-Luçon

Ouvert en septembre 2021, l'ICP campus de Reims accueille **près de 500 étudiants** dans un espace entièrement rénové, au cœur de la ville. L'offre de formation actuellement proposée se compose de :

Licence Droit
Licence Sciences sociales
Licence Sciences de l'éducation
Licence Histoire-Géographie
Licence Information-Communication
Prépa CELSA
Master MEEF 1er degré – parcours professeur des écoles
Master MEEF Encadrement éducatif

L'ICP campus de Reims en chiffres

2021 : date de création
Près de 500 étudiants
80% des étudiants sont originaires de la région Champagne-Ardenne
91% de taux de passage en L2*, soit deux fois plus que la moyenne nationale

**Statistique établie par la Direction des Affaires académiques de l'ICP, sur la base des PV de jurys rectoraux*
Publié le 10 juin 2024 – Mis à jour le 26 juin 2024

A lire aussi

À LA UNE
COMMUNIQUÉ
REIMS
VIE DES CAMPUS
Tous les tags